

Emplacement et position dans l'édifice    chœur

Propriété:    Commune

Protection:    classé M.H. 1969

État de conservation    /

Établi en    1982                    par    DUCOURET

Revu en                                    par

## I - DESCRIPTION

- Matériaux de structure : bois et marbre ; deux colonnes en marbre ; l'autel et le retable sont par ailleurs en bois.
- Matériaux de décor : peinture
- Catégorie technique : menuiserie
- Technique de structure : /
- Technique de décor : polychromie, dorure sur le retable lui-même ; tableau central en très mauvais état, représentant l'Ascension du Christ, huile sur toile. Deux statues en bois, revers évidé, représentant saint Maur (à gauche) et sainte Emerence (à droite). Au niveau supérieur du retable, statue de Pape.
- Dimensions : L. 937 cm
- Remaniements, restaurations : /
- Marques et inscriptions : /

## II- HISTORIQUE :

- Auteur : /
- Datation : 2° moitié du XVIII° siècle ; probablement contemporain de la reconstruction partielle de l'église, et du chœur plus particulièrement, qui est daté 1749.

## III-NOTE DE SYNTHÈSE : /

## IV-DOCUMENTATION : /

BANEAT. - Le département d'Ille-et-Vilaine - t.I p. 312.

## Table des figures

Fig.1.	Vue générale	82.35.1118 V
Fig.2.	Vue générale	82.35.1177 Z
Fig.3.	Statue de saint Maur	82.35.1179 Z
Fig.4.	Statue de sainte Emerence	82.35.1178 Z

35 - CHANTELOUP

EGLISE PAROISSIALE SAINT-MARTIN

Autel-retable n°1,

vue générale

82.35.1118 V

Œliché ARTUR-LAMBART

Fig.1



35 - CHANTELOUP  
EGLISE PAROISSIALE SAINT-MARTIN  
Autel-retable n°1,  
vue générale  
82.35.1177 Z  
Cliché DUCOURET  
Fig.2



35 - CHANTELOUP

EGLISE PAROISSIALE SAINT-MARTIN

Autel-retable n°1,

statue de saint Maur

82.35.1179 Z

Cliché DUCOURET

Fig.3



35 - CHANTELOUP  
EGLISE PAROISSIALE SAINT-MARTIN  
Autel-retable n°1,  
statue de sainte Emerence  
82.35.1178 Z  
Cliché DUCOURET  
Fig.4

